

Si vous êtes imposable, un reçu fiscal vous sera adressé. Joint à votre prochaine déclaration de revenus, il vous permettra de déduire de vos impôts 75% du montant de votre don (dans la limite de 531€), 66% au-delà jusqu'à 20% de votre revenu imposable.



BULLETIN DE SOUTIEN

Merci de remplir ce document et le retourner avec votre don dans l'enveloppe jointe ou par courrier à : La Maison de Tom Pouce - BP 90, 77253 BRIE COMTE ROBERT Cedex

OUI, je me mobilise pour aider les mamans et futures mamans en difficulté

Par un don ponctuel de :

45 € (1 journée pour 1 maman) 90 € (2 journées)

135 € (3 journées) Autre : _____ €

Par chèque bancaire Par chèque postal

*Libellé à l'ordre de LA MAISON DE TOM POUCE
(c.c.p. 41 946 86 G La Source)*

Par virement bancaire (ponctuel ou permanent)

*IBAN : FR97 2004 1010 1241 9468 6G03 382
BIC : PSSTFRPPSCE*

Mes coordonnées

M^{lle} M^{me} M.

Nom : _____

Prénom : _____

Adresse : _____

Code postal : _____ Ville : _____

E-mail : _____

POUR NOUS FAIRE CONNAÎTRE

Nous adresserons une documentation à vos amis

*Les informations recueillies font l'objet d'un traitement informatique dont les destinataires sont : La Maison de Tom Pouce et son cabinet comptable.
En application de la loi du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification et de suppression des données personnelles vous concernant.*

Contact N°1

M^{lle} M^{me} M.

Nom : _____

Prénom : _____

Adresse : _____

Code postal : _____ Ville : _____

Contact N°2

M^{lle} M^{me} M.

Nom : _____

Prénom : _____

Adresse : _____

Code postal : _____ Ville : _____